



# ENQUÊTE

## SUR LE PARC LOCATIF SOCIAL EN AUVERGNE

1<sup>er</sup> janvier 2006



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de l'Écologie  
du Développement  
et de l'Aménagement  
durables

# SOMMAIRE

---

- Avertissement

1. Le parc locatif social national au 1<sup>er</sup> janvier 2006 page 1

2. Le parc locatif social en Auvergne page 4

3. Le parc locatif social dans les départements d'Auvergne

3.1. ALLIER page 6

3.2. CANTAL page 8

3.3. HAUTE-LOIRE page 10

3.4. PUY-DE-DÔME page 12

4. Le parc locatif social dans les communautés d'agglomération page 14

- Glossaire page 17

- Annexes - sorties Géokit

## AVERTISSEMENT

L'enquête sur le parc locatif social est réalisée annuellement par la direction régionale de l'Équipement avec la collaboration des organismes HLM de la région (et hors région pour ceux qui ont un ou plusieurs programmes en Auvergne) ainsi que l'ARA USH (Association Auvergne de l'Union Sociale pour l'Habitat).

Le suivi et l'exploitation nationales sont assurés par la Direction des Affaires Economiques et Internationales (DAEI) du ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables (MEDAD).

Les logements entrant dans le champ de l'enquête sont les logements locatifs, conventionnés ou non, faisant l'objet d'un contrat de location, et gérés par un organisme HLM ou une SEM de construction (à l'exclusion des logements-foyers, des résidences pour personnes âgées ou handicapées, ...).

Les informations recueillies sont utilisées pour :

- permettre à l'État d'orienter sa politique du logement et d'en mesurer l'impact mais aussi de calculer, par exemple, la dotation globale de fonctionnement ou la dotation de solidarité urbaine,
- procurer aux collectivités locales et territoriales une information sur le patrimoine locatif social,
- être une source de renseignements à la disposition de tous les professionnels du logement,
- permettre à chaque organisme propriétaire ou gestionnaire de se situer par rapport à l'ensemble du parc régional,
- et de façon plus générale, favoriser le suivi de l'évolution du patrimoine locatif social grâce à des indicateurs normalisés.

La comparaison des résultats de cette enquête, déclarative, avec les enquêtes précédentes peut s'avérer délicate car les logements locatifs sociaux font l'objet d'une interrogation complète : patrimoine total, patrimoine proposé à la location, répartition par pièce, mobilité, vacance, loyers, année de construction, année de mise en location.

Les séries statistiques recalculent les logements mis en location sur les quatre dernières années, ce qui peut induire des différences dues aux correctifs apportés par les organismes sur cette variable. De même, les logements vides en attente de travaux, de démolition ou de vente sont théoriquement exclus des logements enquêtés puisqu'ils ne sont plus loués ou proposés à la location, ils peuvent cependant sur-estimer à la marge le patrimoine total.

*NB : Les estimations de population des départements au 1<sup>er</sup> janvier 2005 sont tirées du bilan démographique 2006 - INSEE Première N° 1118 de janvier 2007.*

*Le poids de la population des communautés d'agglomération a été estimé en croisant les estimations de populations départementales par l'INSEE et des données FILOCOM 2005*

# 1 – LE PARC LOCATIF SOCIAL NATIONAL AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2006

## □ Évolution et localisation régionales

Région	Parc locatif social au 01/01/2006	Évolution 2005-06 (%)
Alsace	98 912	1,4
Aquitaine	130 788	0,9
<b>Auvergne</b>	<b>63 392</b>	<b>1,3</b>
Basse-Normandie	109 875	0,3
Bourgogne	104 996	0,0
Bretagne	141 845	1,3
Centre	185 700	0,0
Champagne-Ardenne	138 083	0,5
Corse	11 760	1,6
Franche-Comté	76 109	-0,4
Haute-Normandie	166 846	0,2
Île-de-France	1 178 518	0,5
Languedoc-Roussillon	113 361	1,8
Limousin	37 688	0,7
Lorraine	149 929	0,4
Midi-Pyrénées	105 708	1,4
Nord-Pas-de-Calais	319 451	0,3
Pays de la Loire	194 941	0,6
Picardie *	131 752	-2,6
Poitou-Charentes	75 460	0,5
Provence - Alpes - Côte d'Azur	256 146	0,7
Rhône-Alpes	408 217	0,5
Guadeloupe	28 826	11,9
Guyane	10 080	5,0
Martinique	26 260	3,7
Réunion	49 687	1,8
<b>Total métropole</b>	<b>4 199 477</b>	<b>0,5</b>
Total DOM	114 853	4,9
<b>Total France entière</b>	<b>4 314 330</b>	<b>0,6</b>

Source : MEDAD/SESP, EPLS au 1<sup>er</sup> janvier 2006

\* la baisse du nombre de logements résulte de doubles comptes antérieurs

Au 1<sup>er</sup> janvier 2006, le nombre de logements sociaux s'élève à environ 4 314 000, dont 4 199 000 en métropole.

Le parc national s'est accru de 0,6 % par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2005 ; celui de l'Auvergne de 1,3 %.

Au niveau national, 86,2 % des logements sociaux sont situés dans des immeubles collectifs. Cette proportion est de 82,7 % en Auvergne.

Les maisons individuelles représentent 13,8 % du parc national, soit + 0,2 point. Leur part est en progression dans la quasi-totalité des régions. En Auvergne, leur part est de 17,3 %, soit + 0,4 point.

La densité du parc social métropolitain s'élève à 69 logements pour 1000 habitants en janvier 2006. Elle est en Auvergne de 48 logements pour 1000 habitants.

## □ Nouvelles mises en service

Région	Nombre de mises en location en 2005	Dont logements neufs
Alsace	1 789	814
Aquitaine	1 965	1 803
<b>Auvergne</b>	<b>824</b>	<b>680</b>
Basse-Normandie	1 155	1 055
Bourgogne	604	549
Bretagne	2 181	1 914
Centre	1 845	1 365
Champagne-Ardenne	1 360	960
Corse	199	190
Franche-Comté	532	474
Haute-Normandie	1 488	1 187
Île-de-France	12 588	6 568
Languedoc-Roussillon	2 302	1 412
Limousin	388	278
Lorraine	1 028	894
Midi-Pyrénées	2 564	1 775
Nord-Pas-de-Calais	3 671	3 006
Pays de la Loire	2 216	1 972
Picardie	749	719
Poitou-Charentes	867	688
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 771	1 032
Rhône-Alpes	4 228	3 417
Guadeloupe	706	699
Guyane	234	234
Martinique	847	842
Réunion	892	892
<b>Total métropole</b>	<b>46 314</b>	<b>32 752</b>
Total DOM	2 679	2 667
<b>Total France entière</b>	<b>48 993</b>	<b>35 419</b>

Source : MEDAD/SESP, EPLS au 1<sup>er</sup> janvier 2006

les logements créés par restructuration sont intégrés dans les nouvelles mises en service

Au cours de l'année 2005, près de 49 000 nouveaux logements ont été mis en service, soit 1 % de plus qu'en 2004 (48 600) sur l'ensemble du territoire, après une baisse de 8,9 % l'année précédente.

Les trois quarts des mises en service concernent des logements neufs.

Les maisons individuelles constituent 32,4 % des mises en service, en hausse de 2,2 points par rapport à 2004. En Auvergne, elles représentent 36 % des mises en service (42 % en 2004).

## □ Vacance et mobilité

Région	Taux de vacance totale	Dont vacance > 3mois	Mobilité
Alsace	2,5	1,2	8,8
Aquitaine	1,2	0,3	10,0
<b>Auvergne</b>	<b>2,2</b>	<b>0,9</b>	<b>12,1</b>
Basse-Normandie	2,5	1,1	12,8
Bourgogne	4,7	2,4	12,8
Bretagne	1,3	0,4	12,1
Centre	4,4	2,5	12,6
Champagne-Ardenne	3,8	2,2	12,3
Corse	0,8	0,3	5,4
Franche-Comté	3,4	1,5	14,3
Haute-Normandie	3,0	1,6	10,5
Île-de-France	1,9	0,9	6,8
Languedoc-Roussillon	3,1	2,0	8,7
Limousin	2,8	1,1	12,6
Lorraine	3,8	2,3	11,0
Midi-Pyrénées	2,6	1,3	11,4
Nord-Pas-de-Calais	1,3	0,7	10,4
Pays de la Loire	2,7	1,5	12,9
Picardie	1,5	0,5	11,6
Poitou-Charentes	2,5	1,2	12,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2,3	0,6	3,8
Rhône-Alpes	2,2	1,2	9,7
Guadeloupe	3,0	1,9	8,1
Guyane	2,3	1,1	7,6
Martinique	1,9	0,8	5,6
Réunion	0,9	0,4	9,4
<b>Total métropole</b>	<b>2,4</b>	<b>1,2</b>	<b>9,6</b>
Total DOM	1,7	0,9	8,1
<b>Total France entière</b>	<b>2,3</b>	<b>1,2</b>	<b>9,5</b>

Source : MEDAD/SESP, EPLS au 1<sup>er</sup> janvier 2006

Au 1<sup>er</sup> janvier 2006, le taux de vacance totale est encore en baisse, aussi bien en métropole (2,4 % pour 2,5 % au 1<sup>er</sup> janvier 2005) que dans les DOM (1,7 % pour 1,9 % au 1<sup>er</sup> janvier 2005). En Auvergne, le taux de vacance reste stable en 2005, à 2,2 %.

La vacance de plus de trois mois, dite structurelle, représente environ la moitié de la vacance totale, en métropole et en Auvergne.

La mobilité, en métropole, continue de décroître (9,6 % en 2005 et 10,1 % en 2004). Le fléchissement est un peu moins marqué en Auvergne (12,1 % en 2005 et 12,5 % en 2004).

## 2 – LE PARC LOCATIF SOCIAL REGIONAL

### □ Chiffres clés

	Auvergne	Métropole
<b>Parc social</b>	63 392	4 199 477
<i>Dont individuel</i>	17,3 %	13,8 %
<i>Dont collectif</i>	82,7 %	86,2 %
<b>Parc HLM pour 1000 habitants (RP rénové 2005)</b>	48	69
<b>Taux mobilité</b>	12,1 %	9,6 %
<i>(année précédente)</i>	12,5 %	10,1 %
<b>Vacance</b>		
Taux	2,2 %	2,4 %
<i>(année précédente)</i>	2,2 %	2,5 %
<b>Vacance plus de 3 mois</b>		
Taux	0,9 %	1,2 %
<i>(année précédente)</i>	1,0 %	1,3 %

### □ Structure et évolution

Au 1<sup>er</sup> janvier 2006, l'Auvergne compte 63 392 logements sociaux, soit une augmentation de 1,3 % pendant l'année 2005 et de 6 % depuis 2001.

Ce parc représente 1,5 % du parc locatif social national.

Le Puy-de-Dôme, avec 621 00 habitants en 2005, soit 46,7 % de la population auvergnate, détient 51,3 % du parc locatif social régional. L'Allier, avec 342 000 habitants (25,7 % des auvergnats) détient 28,5 % des logements locatifs sociaux.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2006, ces deux départements, concentrant 72,4 % de la population, disposent de 79,8 % des logements HLM.

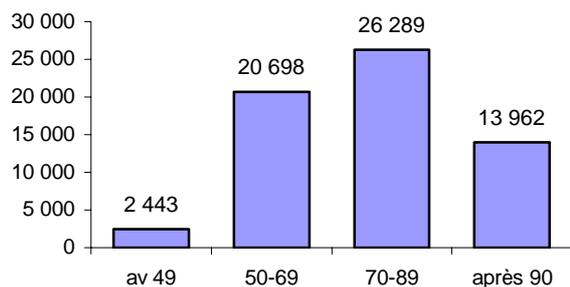
*Evolution du parc proposé à la location :*

	31-12-2001	01-01-2003	01-01-2004	01-01-2005	01-01-2006	2006/2005
Allier	17 192	17 413	17 487	17 757	17 829	+ 0,4 %
Cantal	4 692	4 902	4 948	4 980	5 117	+ 2,8 %
Haute-Loire	7 357	7 466	7 493	7 463	7 515	+ 0,7 %
Puy-de-Dôme	29 231	29 769	30 922	30 960	31 524	+ 1,8 %
<b>Auvergne</b>	<b>58 472</b>	<b>59 550</b>	<b>60 850</b>	<b>61 160</b>	<b>61 985</b>	<b>+ 1,4 %</b>

Les plus fortes augmentations entre 2005 et 2006 du nombre de logements HLM proposés à la location se sont manifestées dans le Cantal et le Puy-de-Dôme. Ces départements ont connu des évolutions respectives de + 2,8 % et + 1,8 % du nombre de logements ; elles ont été de + 0,7 % et + 0,4 % pour la Haute-Loire et l'Allier.

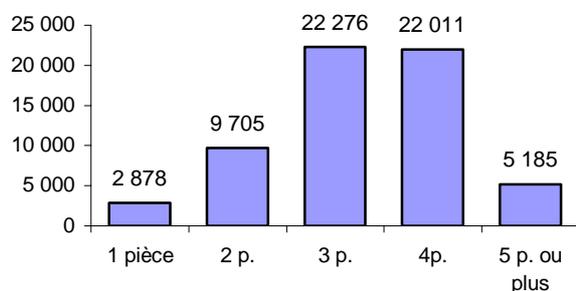
Le parc locatif social de l'Auvergne se compose à 83 % de logements en immeubles collectifs. La proportion de logements HLM individuels est moins importante dans les départements du Puy-de-Dôme (14 %) et de la Haute-Loire (16 %) que dans le Cantal (20 %) et surtout que dans l'Allier (22 %).

## Année de construction



Plus de la moitié des logements du parc (52 %) a été construite entre 1950 et 1976 et 22 % après 1989.

## Taille des logements



On constate que le parc social auvergnat se compose à 71,4 % de 3 ou 4 pièces et de 8,4 % de 5 pièces ou plus. Les petits logements de 1 ou 2 pièces représentent 20,3 % du parc.

### □ Nouvelles mises en location

Le nombre de nouvelles mises en location (805 logements) pendant l'année 2005 est comparable à celui de l'année précédente. Les maisons individuelles représentent 37 % des mises en service sur la région.

Ces mises en location se répartissent de la façon suivante : 176 dans l'Allier, 132 dans le Cantal, 60 en Haute-Loire, et surtout 437 dans le Puy-de-Dôme.

### □ Mobilité / emménagements dans le parc

Au 1er janvier 2006, le taux de mobilité dans le parc HLM d'Auvergne est de 12,1 % soit un des plus faibles taux depuis 1998 (il était de 12,5 % l'année précédente). Néanmoins, il reste l'un des plus forts de France (le 8<sup>ème</sup>), avec un taux national de 9,6 %.

Taux de mobilité dans l'Allier : 13,5 %.

Taux de mobilité dans le Cantal : 13,0 %.

Taux de mobilité dans la Haute-Loire : 14,9 %.

Taux de mobilité dans le Puy-de-Dôme : 10,4 %.

En 2005, le nombre d'emménagements a diminué de 1 % en Auvergne.

Au niveau départemental, le nombre d'emménagements a diminué fortement dans le Puy-de-Dôme (- 4 %) et dans une moindre mesure dans l'Allier (- 1 %). Le département du Cantal connaît une hausse (+ 16 %) ainsi que la Haute-Loire (+ 2 %).

### □ Vacance dans le parc

Au 1er janvier 2006, le nombre de logements vacants s'élève à 1 357 unités, comparable à celui de l'année précédente. Ce chiffre représente, 2,2 % du parc HLM comme au 1<sup>er</sup> janvier 2005, la moyenne nationale étant de 2,4 %.

Au niveau départemental, la vacance totale varie de 1,7 % dans le Cantal à 4,9 % en Haute-Loire.

Les logements dont la durée de vacance est supérieure à 3 mois représentent 0,9 % des logements HLM dans la région pour 1,2 % au niveau national.

### 3 – LE PARC LOCATIF SOCIAL DANS LES DÉPARTEMENTS D'Auvergne

#### □ ALLIER - Chiffres clés

	Allier	Poids/ Auvergne
Population (RP rénové 2005)	342 000	25,7 %
Parc social	18 090	28,5 %
<i>Dont individuel</i>	3 988	36,4%
<i>Dont collectif</i>	14 102	26,9 %

	Allier	Auvergne
Parc HLM / 1000 habitants	53	48
Taux mobilité	13,5 %	12,1 %
<i>(année précédente)</i>	13,9 %	12,5 %
Vacance		
Nombre	478	1 357
Taux	2,7 %	2,2 %
<i>(année précédente)</i>	3,0 %	2,2 %
Vacance plus de 3 mois		
Taux	1,3 %	0,9 %
<i>(année précédente)</i>	1,4 %	1,0 %

#### □ Structure et évolution

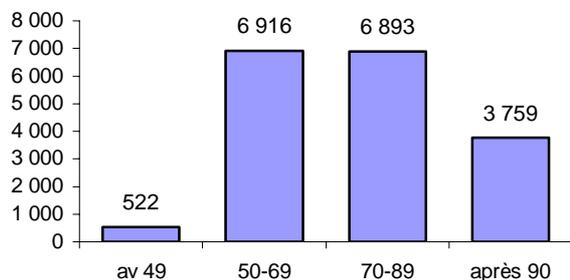
Le parc locatif social compte 18 090 logements au 1<sup>er</sup> janvier 2006. Il représente 28,5 % du parc auvergnat. Il a été construit pour 53 % entre 1950 et 1976 et est composé à 78 % de logements en immeubles collectifs. 90,7 % des logements sont directement construits (87,5 % au niveau régional) et conventionnés à 96 % (97,4 % Auvergne). C'est le département qui connaît la plus faible augmentation du parc proposé à la location entre 2005 et 2006.

*Evolution du parc locatif social proposé à la location :*

	31-12-2001	01-01-2003	01-01-2004	01-01-2005	01-01-2006	2006/2005
Allier	17 356	17 413	17 487	17 757	17 829	+ 0,4 %
Auvergne	59 036	59 550	60 850	61 160	61 985	+ 1,4 %

## Age et type de construction

Année de construction

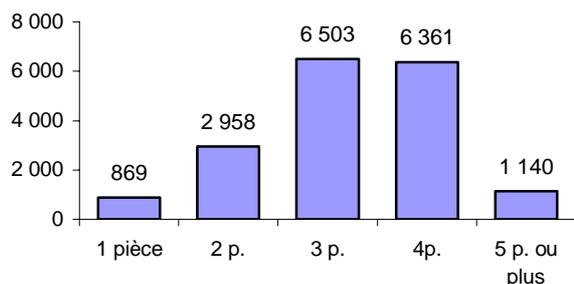


Type de logement

	Allier		Auvergne
	Nb	%	%
Individuel	3 988	22 %	17,3 %
Collectif	14 102	78 %	82,7 %

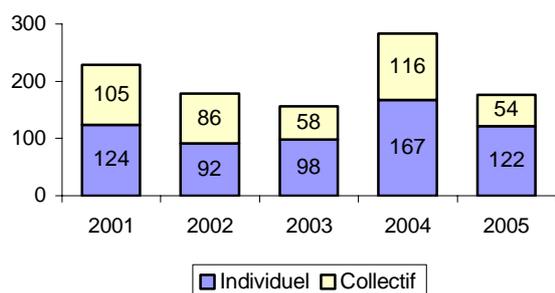
C'est le département qui a la plus forte proportion de pavillons locatifs, accentuée par rapport à l'année précédente. En ce qui concerne les appartements, le patrimoine est le plus ancien de la région, construit à 71 % avant 1976.

## Taille des logements



Dans le département de l'Allier, 74 % des logements sont des 3 - 4 pièces (71,4 % au niveau régional). Le taux de grands logements (6,4 %) est inférieur à la moyenne régionale (8,4 %), par contre celui des petits logements est supérieur (21,5 % contre 20,2 % dans la région).

## Mises en location



Après une année 2004 relativement dynamique, le nombre de nouvelles mises en location retrouve un niveau comparable à celui des années antérieures.

### □ Mobilité dans le parc

Le taux de mobilité a diminué, pendant l'année 2005, passant de 13,9 % à 13,5 %. Il est supérieur au taux de mobilité constaté dans l'ensemble de la région (12,1 %).

### □ Vacances dans le parc

Le taux de vacance en 2005 est inférieur de 0,3 point à celui de 2004, soit 2,7 %.

Le nombre de logements vacants depuis plus de 3 mois a aussi diminué par rapport à l'année précédente.

### 3 – LE PARC LOCATIF SOCIAL DANS LES DÉPARTEMENTS D'Auvergne

#### □ CANTAL - Chiffres clés

	Cantal	Poids/ Auvergne
Population (RP rénové 2005)	151 000	11,3 %
Parc social	5 177	8,2%
<i>Dont individuel</i>	1 056	9,6 %
<i>Dont collectif</i>	4 121	7,9%

	Cantal	Auvergne
Parc HLM / 1000 habitants	34	48
Taux mobilité	13,0 %	12,1 %
<i>(année précédente)</i>	11,4 %	12,5 %
Vacance		
Nombre	88	1 357
Taux	1,7 %	2,2 %
<i>(année précédente)</i>	1,1 %	2,2 %
Vacance plus de 3 mois		
Taux	0,5 %	0,9 %
<i>(année précédente)</i>	0,4 %	1,0 %

#### □ Structure et évolution

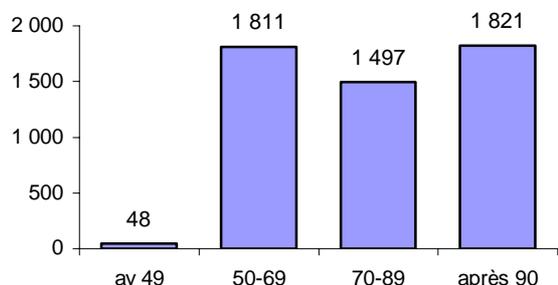
Le parc locatif social compte 5 177 logements au 1<sup>er</sup> janvier 2006. Il représente 8,2 % du parc auvergnat. Il a été construit pour 43,4 % entre 1950 et 1976 et est composé à 79,6 % de logements en immeubles collectifs. 85,9 % des logements sont directement construits (87,5 % au niveau régional) et conventionnés à 97,3 % (97,4 % Auvergne). C'est le département dont le parc proposé à la location a le plus progressé sur un an (+ 2,8 %).

*Évolution du parc locatif social proposé à la location :*

	31-12-2001	01-01-2003	01-01-2004	01-01-2005	01-01-2006	2006/2005
Cantal	4 801	4 902	4 948	4 980	5 117	+ 2,8%
Auvergne	59 036	59 550	60 850	61 160	61 985	+ 1,4 %

### Age et type de construction

Année de construction

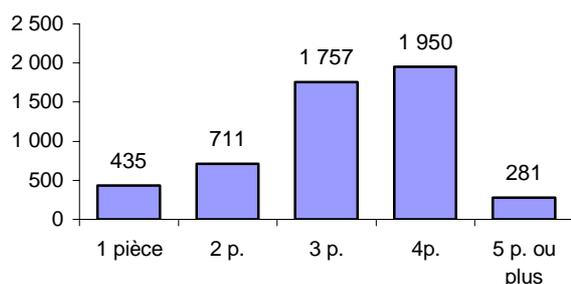


Type de logement

	Cantal		Auvergne
	Nb	%	%
Individuel	1 056	20,4 %	17,3 %
Collectif	4 121	79,6 %	82,7 %

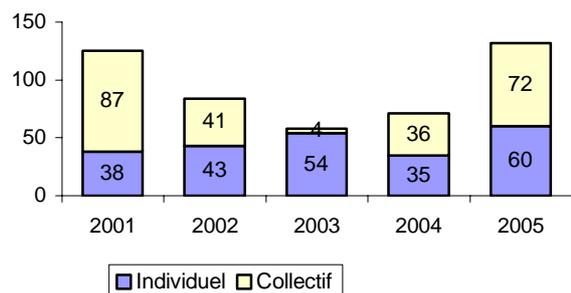
C'est le département qui a le patrimoine locatif le plus récent (plus de la moitié construit après 1977). Les 2/3 des pavillons ont même été construits dans les 15 dernières années.

### Taille des logements



Le département du Cantal enregistre la plus forte proportion de logements moyens (72,2 % pour 71,4 % au niveau régional, notamment en pavillons (91 % de 3-4 pièces) et la plus petite proportion de grands logements (seulement 5,5 %).

### Mises en location



Le nombre de nouvelles mises en location connaît en 2005 une augmentation sensible

#### □ Mobilité dans le parc

C'est le seul département de la région où le taux de mobilité a augmenté pendant l'année 2005, passant de 11,4 % à 13 % (comparable à 2003). Il est ainsi légèrement supérieur au taux constaté dans la région (12,4 %).

#### □ Vacances dans le parc

C'est le seul département de la région où le taux de vacance a augmenté en 2005 : 1,7 % pour 1,5 % l'an passé ; il reste toutefois un des plus faibles de la région.

Le nombre de logements vacants depuis plus de 3 mois a aussi légèrement augmenté en 2005.

### 3 – LE PARC LOCATIF SOCIAL DANS LES DÉPARTEMENTS D'Auvergne

#### □ HAUTE-LOIRE - Chiffres clés

	Haute-Loire	Poids/ Auvergne
Population (RP rénové 2005)	217 000	16,3%
Parc social	7 635	12 %
<i>Dont individuel</i>	1 230	11,2 %
<i>Dont collectif</i>	6 405	12,2 %

	Haute-Loire	Auvergne
Parc HLM / 1 000 habitants	35	48
Taux mobilité	14,9 %	12,1 %
<i>(année précédente)</i>	14,8 %	12,5 %
Vacance		
Nombre	369	1 357
Taux	4,9 %	2,2 %
<i>(année précédente)</i>	5,0 %	2,2 %
Vacance plus de 3 mois		
Taux	2,7 %	0,9 %
<i>(année précédente)</i>	2,8 %	1,0 %

#### □ Structure et évolution

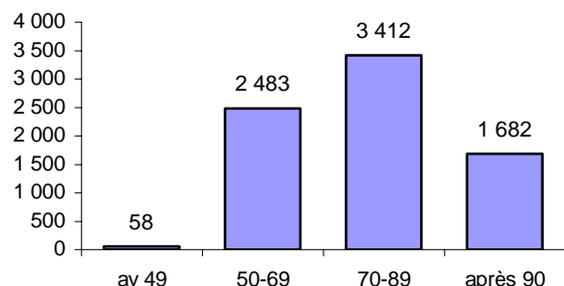
Le parc locatif social compte 7 635 logements au 1<sup>er</sup> janvier 2006. Il représente 12 % du parc auvergnat. Il a été construit pour 48 % entre 1950 et 1976 et est composé à 84 % de logements en immeubles collectifs. 89,4% des logements sont directement construits (87,5 % au niveau régional) et conventionnés à 98,1 % (97,4 % Auvergne).

*Évolution du parc locatif social proposé à la location :*

	31-12-2001	01-01-2003	01-01-2004	01-01-2005	01-01-2006	2006/2005
Haute-Loire	7 344	7 466	7 493	7 463	7 515	+ 0,7 %
Auvergne	59 036	59 550	60 850	61 160	61 985	+ 1,4 %

### Age et type de construction

Année de construction

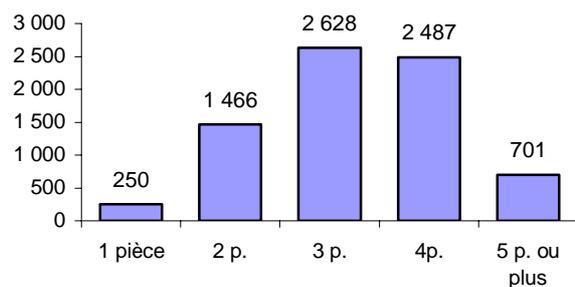


Type de logement

	Haute-Loire		Auvergne
	Nb	%	%
Individuel	1 230	16,1 %	17,3 %
Collectif	6 405	83,91	82,7 %

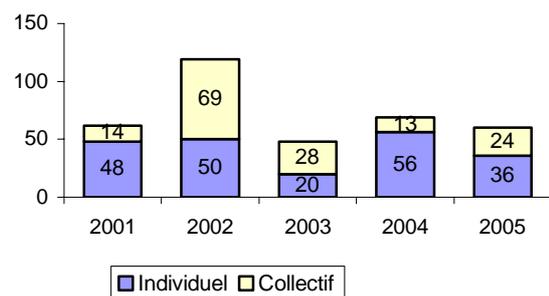
Le taux de pavillons reste plus faible que dans la région.

### Taille des logements



La proportion de petits logements est plus forte que dans l'ensemble de la région (22,8 % contre 20,2 %). La proportion de logements de 3-4 pièces est moins forte de plus de 3 points que dans l'ensemble de la région.

### Mises en location



Le nombre total de nouvelles mises en location est en diminution, en 2005, par rapport à l'année précédente, notamment en individuel.

#### □ Mobilité dans le parc

Le taux de mobilité est resté quasi stable pendant l'année 2005 à 14,9 %. Il reste le plus fort taux de mobilité constaté par rapport à l'ensemble de la région (12,1 %).

#### □ Vacances dans le parc

Le taux de vacance est resté quasi stable en 2005 ( 4,9 % pour 5,0 % en 2004) et est le plus fort taux régional.

Les logements vacants depuis plus de 3 mois n'ont diminué que de quelques unités par rapport à l'année précédente.

### 3 – LE PARC LOCATIF SOCIAL DANS LES DÉPARTEMENTS D'Auvergne

#### ▣ PUY-DE-DÔME - Chiffres clés

	Puy-de-Dôme	Poids/ Auvergne
Population (RP rénové 2005)	621 000	46,7 %
Parc social	32 490	51,3%
<i>Dont individuel</i>	4 675	42,7 %
<i>Dont collectif</i>	27 815	53 %

	Puy-de-Dôme	Auvergne
Parc HLM / 1 000 habitants	52	48
Taux mobilité	10,4 %	12,1 %
<i>(année précédente)</i>	11,4 %	12,5 %
Vacance		
Nombre	422	1 357
Taux	1,3 %	2,2 %
<i>(année précédente)</i>	1,2 %	2,2 %
Vacance plus de 3 mois		
Taux	0,4%	1,0 %
<i>(année précédente)</i>	0,4 %	1,2 %

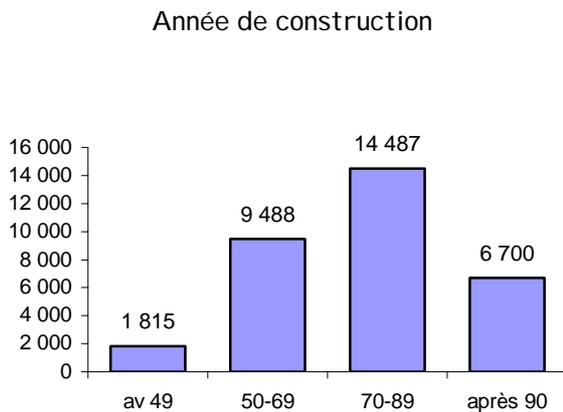
#### ▣ Structure et évolution

Le parc locatif social compte 32 490 logements au 1<sup>er</sup> janvier 2006. Il représente 51,3 % du parc auvergnat. Il a été construit pour 53,5 % entre 1950 et 1976 et est composé à 85,6 % de logements en immeubles collectifs. 85,4 % des logements sont directement construits (87,5 % au niveau régional) et conventionnés à 98,1 % (97,4 % Auvergne).

*Évolution du parc locatif social proposé à la location :*

	31-12-2001	01-01-2003	01-01-2004	01-01-2005	01-01-2006	2006/2005
Puy-de-Dôme	29 535	29 535	30 922	30 960	31 524	+ 1,8 %
Auvergne	59 036	59 036	60 850	61 160	61 985	+ 1,4 %

### Age et type de construction

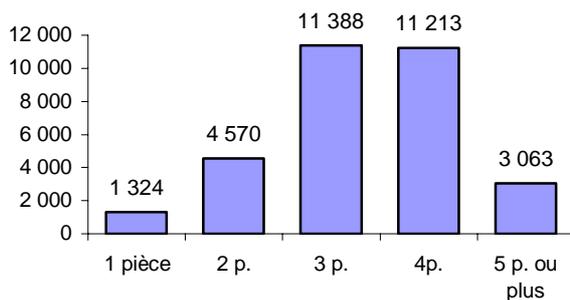


### Type de logement

	Puy-de-Dôme		Auvergne
	Nb	%	%
Individuel	4 675	14,4 %	17,3 %
Collectif	27 815	85,6 %	82,7 %

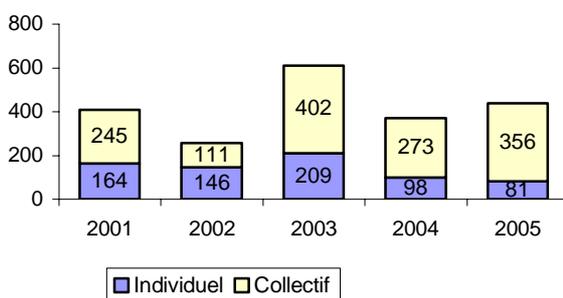
Le taux de pavillons locatifs augmente par rapport à l'année précédente mais reste le plus faible de la région. Ce département a globalement le patrimoine le plus ancien de la région, particulièrement en logements individuels (18 % construits avant 1949).

### Taille des logements



Le département du Puy-de-Dôme se caractérise par le plus faible taux régional de petits logements (18,7% de 1 et 2 pièces contre 20,2 % au niveau régional) et le plus fort taux de grands logements (9,7 % de 5 pièces et plus contre 8,4 % sur la région).

### Mises en location



Le nombre total de nouvelles mises en location dans le Puy-de-Dôme est en augmentation en 2005, par rapport à l'année précédente et représente plus de la moitié du total régional.

#### □ Mobilité dans le parc

Le taux de mobilité a diminué pendant l'année 2005 passant de 11,4 % à 10,4 %. Il est le plus faible taux par rapport à celui constaté dans l'ensemble de la région (12,1 %).

#### □ Vacances dans le parc

Le taux de vacance en 2005 est toujours le plus faible de la région : 1,3 % (+ 0,1 point par rapport à 2004). Le nombre de logements vacants depuis plus de 3 mois est stable par rapport à l'année précédente.

## 4 – LE PARC LOCATIF SOCIAL

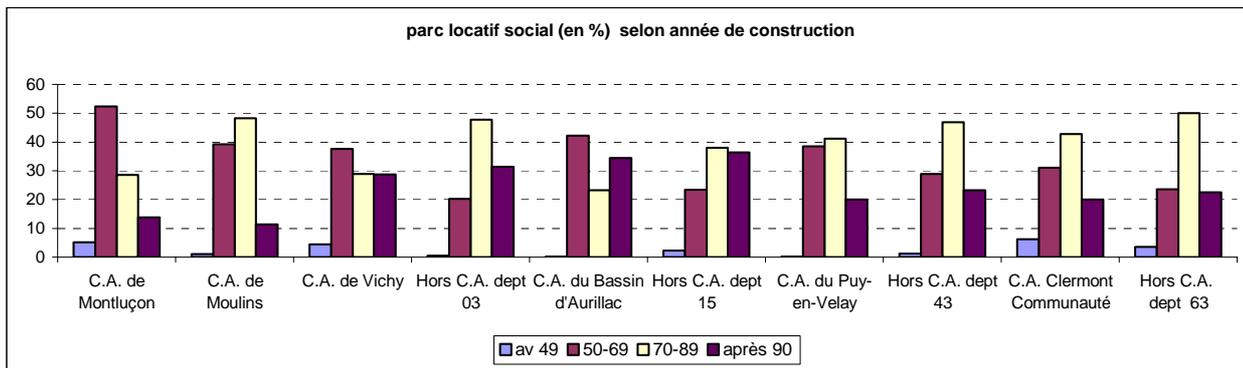
### ▣ COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATIONS - Chiffres clés

	C.A. Montluçon	C.A. Moulins	C.A. Vichy	Hors C.A. 03	C.A. Bassin Aurillac	Hors C.A. 15	C.A. Puy-en- Velay	Hors C.A. 43	C.A. Clermont communauté	Hors C.A. 63
% de population régionale	4,6 %	4,1 %	5,6 %	11,4 %	4,0 %	7,3 %	4,3 %	12,0 %	20,2 %	26,4 %
Parc HLM proposé à la location	5 242	4 337	3 928	4 322	3 144	1 973	2 749	4 766	23 912	7 612
Évolution parc 2006/2005	+0,1 %	- 1,4 %	+0,5 %	+ 2,6%	+ 2,9 %	+ 2,5 %	+ 0,9 %	+ 0,6 %	+ 1,4 %	+3,1 %
% du parc régional	8,5 %	7,0 %	6,3 %	7,0 %	5,1 %	3,2 %	4,4 %	7,7 %	38,6 %	12,3 %
Parc HLM / 1 000 hab	88,2	80,8	52,8	28,8	59,8	20,3	50,3	28,8	91,1	22,6
Taux mobilité	15,8 %	9,8 %	12,5 %	15,3 %	11,9 %	14,8 %	13,2 %	15,8 %	9,8 %	12,3 %
<i>(année précédente)</i>	<i>14,3 %</i>	<i>12,5 %</i>	<i>13,7 %</i>	<i>15,1 %</i>	<i>9,8 %</i>	<i>14,0 %</i>	<i>14,8 %</i>	<i>14,8 %</i>	<i>11,0 %</i>	<i>12,7 %</i>
<b>Vacance</b>										
Nombre	160	59	79	180	16	72	124	245	255	167
Taux	3,1 %	1,4 %	2,0 %	4,2 %	0,5 %	3,6 %	4,5 %	5,1 %	1,1 %	2,2 %
<i>(année précédente)</i>	<i>3,7 %</i>	<i>0,9 %</i>	<i>2,6 %</i>	<i>4,7 %</i>	<i>0,2 %</i>	<i>2,6 %</i>	<i>4,8 %</i>	<i>5,1 %</i>	<i>0,9 %</i>	<i>2,0 %</i>
<b>Vacance plus de 3 mois</b>										
Taux	1,8 %	0,3 %	0,7 %	2,2 %	0,0 %	1,2 %	2,8 %	2,6 %	0,2 %	1,0 %
<i>(année précédente)</i>	<i>2,0 %</i>	<i>0,2 %</i>	<i>0,9 %</i>	<i>2,3 %</i>	<i>0,0 %</i>	<i>1,0 %</i>	<i>3,0 %</i>	<i>2,7 %</i>	<i>0,2 %</i>	<i>0,9 %</i>

Le parc locatif social proposé à la location a peu évolué entre 2005 et 2006 dans les communautés d'agglomérations de Montluçon, Vichy et le Puy-en-Velay. La communauté d'agglomération d'Aurillac a vu son parc augmenter de 88 unités (+ 2,9 %) mais c'est sur Clermont-Communauté que l'augmentation est la plus importante en nombre, + 435 logements. Celui de la communauté d'agglomération de Moulins a baissé de 60 unités.

En ce qui concerne le patrimoine hors communautés d'agglomération, il a augmenté dans tous les départements.

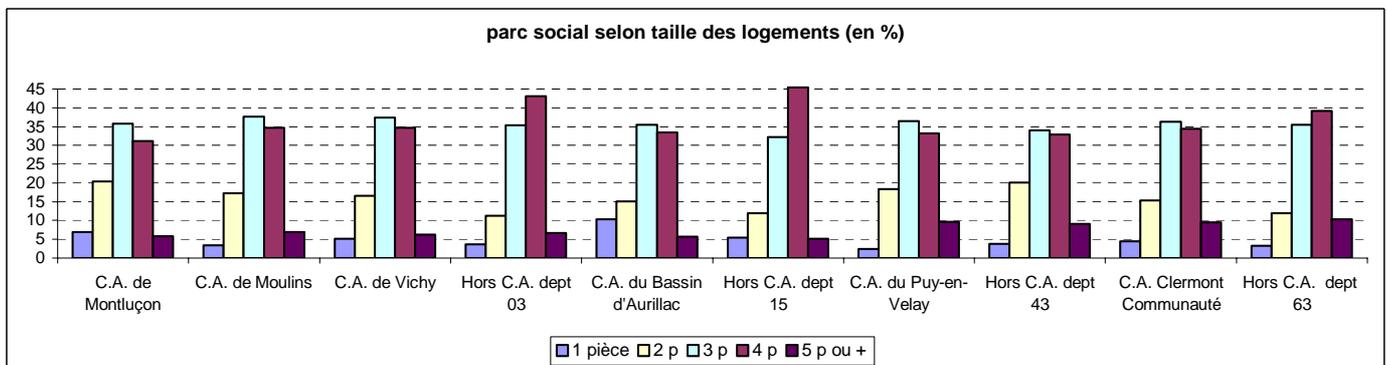
## Age



Dans l'ensemble des communautés d'agglomération de la région, 50 à 60 % des logements locatifs sociaux ont été construits entre 1950 et 1976. Les parcs les plus anciens sont ceux des communautés d'agglomération de Montluçon, Moulins, et Clermont-Communauté (respectivement 68,9 %, 63,4 % et 63 % des logements construits avant 1977). C'est la communauté d'agglomération d'Aurillac qui a le patrimoine le plus récent (34,4 % construits après 1990).

Le patrimoine locatif hors communautés d'agglomération a été construit entre 1950 et 1976 à hauteur de 29 % dans le département du Cantal, 33% dans l'Allier, 43 % dans le Puy-de-Dôme et 45 % en Haute-Loire. Le patrimoine hors communautés d'agglomération est aussi le plus récent dans le Cantal (36 % construits après 1990).

## Taille des logements

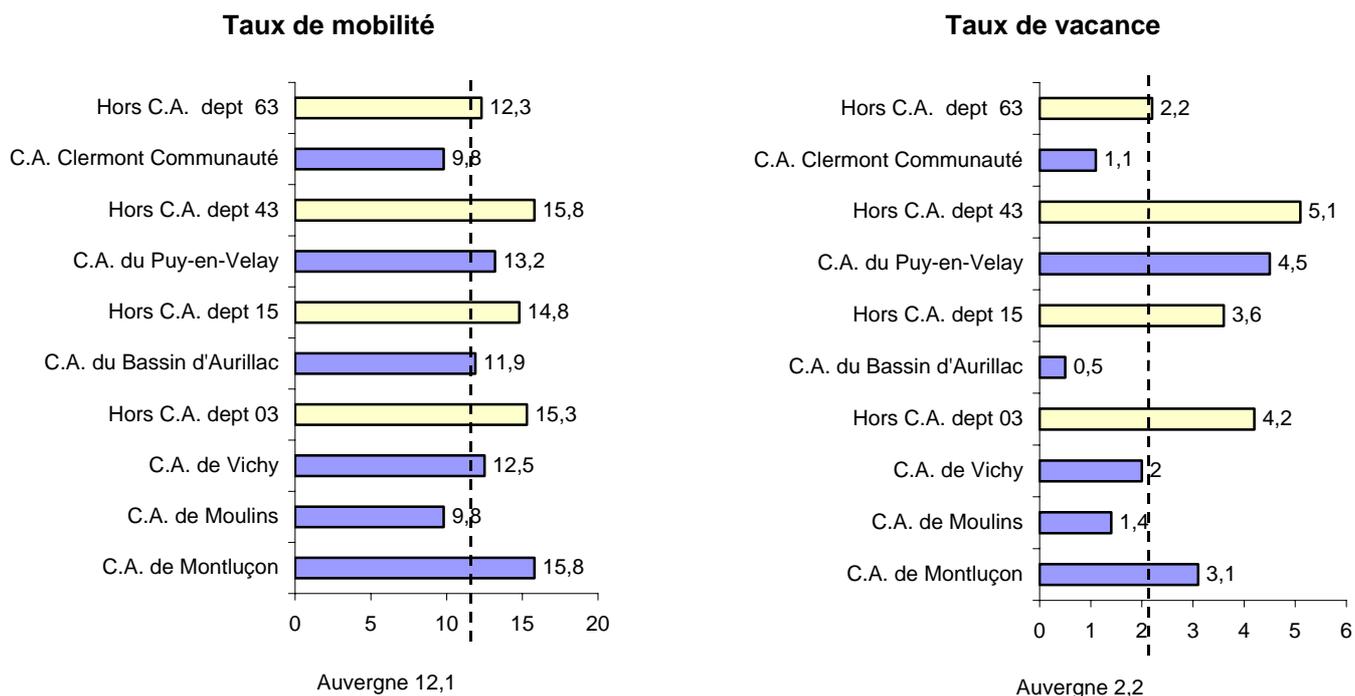


Globalement, sauf dans le département de la Haute-Loire, la proportion de petits logements (1 et 2 pièces) est plus importante dans les communautés d'agglomérations que hors communautés d'agglomération.

Les communautés d'agglomération de Clermont-Communauté et surtout du Puy-en-Velay se distinguent par une proportion de grands logements (5 pièces et plus) relativement élevée de respectivement 9,5 % et 9,6 %. Pour les autres communautés d'agglomération, cette proportion varie de 5,7 à 7,0 %.

# COMMUNAUTES D'AGGLOMERATIONS

## □ Mobilité - Vacance dans le parc

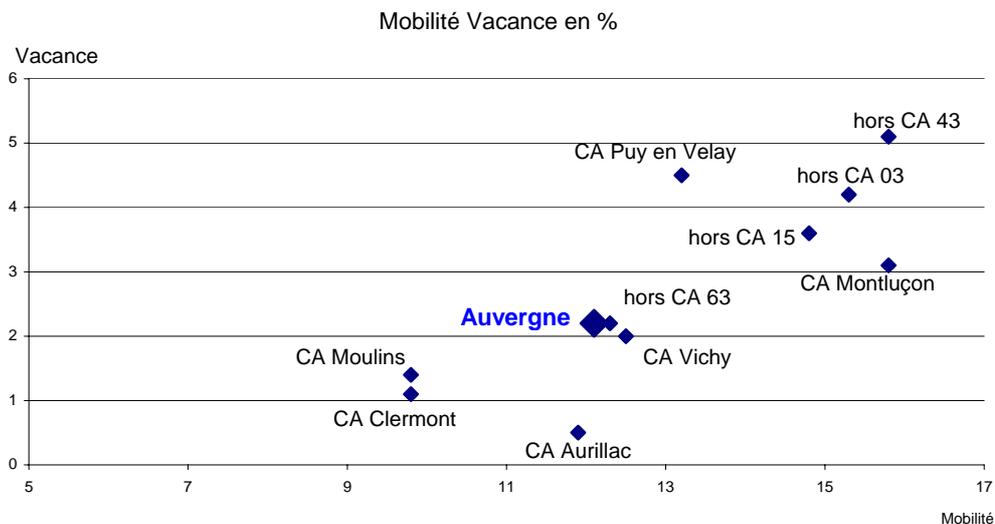


Dans les communautés d'agglomération, le taux de mobilité varie de 9,8 à 15,8 % et le taux de vacance de 0,5 à 4,5 %.

Les communautés d'agglomération d'Aurillac, Clermont-Communauté et Moulins enregistrent toujours des taux de vacance faibles. Ces communautés d'agglomération enregistrent en même temps les taux de mobilité les moins élevés, ce qui peut être signe d'une certaine tension sur le marché locatif social.

La communauté d'agglomération du Puy-en-Velay enregistre à la fois un des plus forts taux de mobilité et le plus fort taux de vacance ; cela pourrait traduire une relative inadaptation entre l'offre et la demande locales.

Hors communautés d'agglomération, le taux de mobilité varie de 12,3 à 15,8 % et le taux de vacance de 2,2 à 5,1 %. C'est le département du Puy-de-Dôme qui enregistre à la fois les plus faibles taux de vacance et de mobilité.



### ➤ **PARC LOCATIF SOCIAL :**

Ensemble des programmes locatifs gérés par les organismes HLM et les sociétés d'économie mixte de construction.

### ➤ **PÉRIMÈTRE DE L'UNITÉ STATISTIQUE :**

C'est une description d'un ensemble de logements présentant des caractéristiques identiques :

- ils sont tous de la même commune
- ils sont tous individuels ou collectifs
- ils ont tous le même financement
- ils sont tous construits dans la même année
- ils sont tous mis en service dans la même année
- ils sont tous réhabilités en même temps
- ils quittent tous le patrimoine de l'organisme ensemble.

Le logement en soi n'est pas une unité physique satisfaisante, le bâtiment est le meilleur compromis car :

- plus stable que le groupe immobilier
- périmètre aisément repérable sur le terrain
- plus homogène en terme de financement et de type de construction
- forcément implanté sur une même commune
- peu susceptible de démolition partielle modifiant son périmètre.

### ➤ **ORIGINE DE L'UNITÉ STATISTIQUE :**

L'origine peut être soit :

- de la construction neuve
- de l'acquisition
- de l'acquisition et amélioration
- de la gestion seule pour le compte d'organismes hors parc HLM et SEM

### ➤ **ANNÉE DE FIN DE CONSTRUCTION ET DE PREMIÈRE MISE EN LOCATION :**

L'année de fin de construction permet de connaître l'âge du parc locatif social et d'apprécier les besoins de réhabilitation.

L'année de première mise en location est la date d'entrée du programme ou du bâtiment dans le parc locatif social. S'il a été acquis et donc ne provenant pas du parc, cette date est celle de la première mise en location par le propriétaire après son entrée dans le parc.

### ➤ **LE CONVENTIONNEMENT :**

Le programme ou le bâtiment a-t-il des logements conventionnés : il s'agit du ou des conventionnement(s) en vigueur au moment de l'enquête. Un programme peut ne pas être conventionné ou bien être arrivé au terme de son conventionnement. Si les logements sont non conventionnés et si des travaux de réhabilitation financés en PALULOS sont entrepris par tranche et s'étalent sur plusieurs années, les logements concernés par la réhabilitation deviennent des logements conventionnés, tandis que ceux qui ne sont pas encore réhabilités restent hors conventionnement.

Il existe trois sortes de conventionnement :

#### 1 - Le conventionnement sans travaux :

Il correspond à des logements conventionnés qui n'ont pas fait l'objet d'une réhabilitation avec un financement de l'Etat. Ce conventionnement permet de couvrir tous les locataires par l'APL selon leurs conditions de ressources (a donné lieu à la signature d'un accord-cadre entre l'Etat et les organismes pour le « bouclage » de l'APL).

## 2 - Conventionnement avec travaux :

Il concerne des logements qui ont fait l'objet d'une réhabilitation avec un financement de l'Etat.

## 3 - Conventionnement en PLA ou PC Locatif :

Il correspond aux programmes construits, acquis avec ou sans amélioration avec les financements de l'Etat mis en place après 1977 : PLA (Prêt Locatif Aidé), PLAI (PLA d'insertion) ou PLATS (PLA très social), PLAA, PAP (prêt d'accession à la propriété), PC Locatif (prêt conventionné locatif, à ne pas confondre avec le PCL du Crédit Foncier de France qui a succédé au PLA-CFF à compter du 1.1.1996), etc. Les logements correspondant à ces financements sont automatiquement conventionnés à la date de leur mise en location.

En sont exclus les PLI (prêt locatif intermédiaire) actuels.

### ➤ LA MOBILITE :

C'est le nombre total d'emménagements au cours de l'année couverte par l'enquête, sur des programmes proposés à la location depuis au moins un an. Dans le cas où des logements ont fait l'objet d'emménagements multiples au cours de l'année, ce nombre peut être supérieur au nombre total de logements. Les rotations internes au parc de l'organisme doivent être aussi comptabilisées.

### ➤ LA VACANCE :

Ce sont des logements proposés à la location mais vacants au 31 décembre de l'année de l'enquête. Est considéré comme vacant un logement pour lequel il n'existe pas de contrat de location en cours de validité.

### ➤ LES LOYERS :

Cela concerne les loyers mis en recouvrement en décembre de l'année d'enquête. Seuls sont concernés les logements pour lesquels un loyer est mis en recouvrement, qu'il ait été acquitté ou non à la date de l'enquête et à la condition que le logement ait été occupé tout le mois.

### ➤ LE FINANCEMENT INITIAL :

Il n'est pas destiné à connaître le plan du financement du programme ; mais il faut indiquer explicitement tous les financements, hors fonds propres et bancaires ordinaires, utilisés pour financer le programme (ex : PLA et PLATS). Cependant, il est nécessaire de préciser le nom s'il s'agit de fonds propres et bancaires.



# PLS - Structure (I)

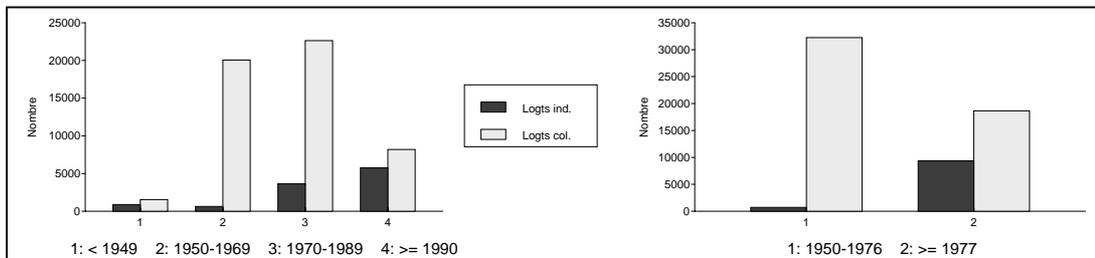
Enquête PLS au 1er janvier 2006

Zonage: Régions - Zone: reg83 Auvergne

## ANNÉE DE FIN DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS

	Total*	< 1949	1950 - 1969	1970 - 1989	>= 1990	1950 - 1976	>= 1977
Logements individuels	10 949	892	641	3 651	5 765	703	9 354
Logements collectifs	52 443	1 551	20 057	22 638	8 197	32 237	18 655
Total des logements	63 392	2 443	20 698	26 289	13 962	32 940	28 009
%	100	3.9	32.7	41.5	22.0	52.0	44.2

\* Parc de référence : parc total pour lequel l'année de fin de construction des logements est renseignée.



## RÉPARTITION DES LOGEMENTS PAR CATÉGORIE D'ORGANISME GESTIONNAIRE

	Total*	OPAC	OP d'HLM	SA d'HLM	SEM	Autres
Logements individuels	10 949	3 556	2 045	5 309	39	0
Logements collectifs	52 443	24 447	10 456	16 257	1 071	212
Total des logements	63 392	28 003	12 501	21 566	1 110	212
%	100	44.2	19.7	34.0	1.8	0.3

\* Parc de référence : parc total.

## FINANCEMENT INITIAL DES LOGEMENTS

	Total*	Jusqu'en 1977		Après 1977		
		HLM/O	Autres	PLUS** / PLS***	PLA d'intégration	Autres
Logements individuels	10 736	678	78	9 625	98	257
Logements collectifs	51 319	29 091	5 573	15 931	58	666
Total des logements	62 055	29 769	5 651	25 556	156	923
%	100	48.0	9.1	41.2	0.3	1.5

\* Parc de référence : parc pour lequel le type de financement et la répartition par pièces sont renseignés.

\*\* Le prêt locatif à usage social (PLUS), instauré en octobre 1999, se substitue au PLA CDC, au PLA LM et au PLA TS.

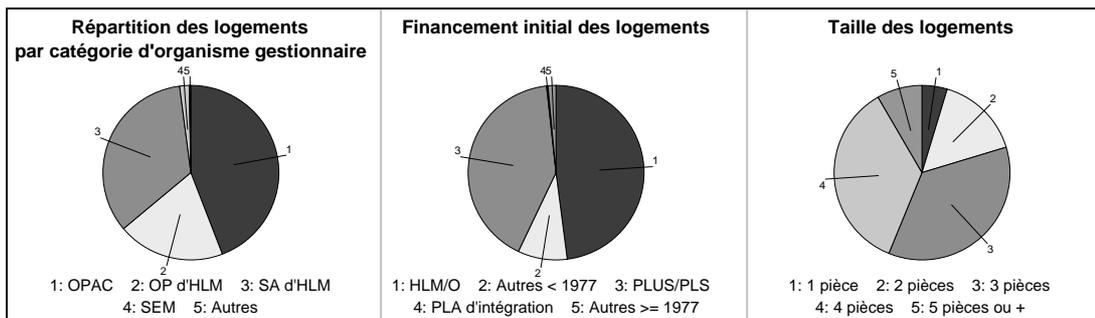
\*\*\* Le prêt locatif social (PLS) se substitue au PPLS, ex-PLA CFF.

## RÉPARTITION DES LOGEMENTS PAR NOMBRE DE PIÈCES

	Total*	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces ou +
Logements individuels	10 736	111	578	2 700	5 737	1 610
Logements collectifs	51 319	2 767	9 127	19 576	16 274	3 575
Total des logements	62 055	2 878	9 705	22 276	22 011	5 185
%	100	4.6	15.6	35.9	35.5	8.4

\* Parc de référence : parc pour lequel le type de financement et la répartition par pièces sont renseignés.

Source : DRE  
Enquête PLS



# PLS - Structure (I)

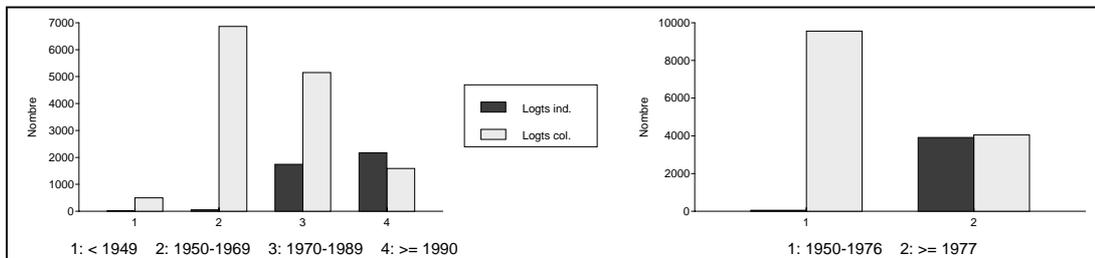
Enquête PLS au 1er janvier 2006

Zonage: Départements - Zone: dep03 Allier

## ANNÉE DE FIN DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS

	Total*	< 1949	1950 - 1969	1970 - 1989	>= 1990	1950 - 1976	>= 1977
Logements individuels	3 988	24	53	1 740	2 171	53	3 911
Logements collectifs	14 102	498	6 863	5 153	1 588	9 553	4 051
Total des logements	18 090	522	6 916	6 893	3 759	9 606	7 962
%	100	2.9	38.2	38.1	20.8	53.1	44.0

\* Parc de référence : parc total pour lequel l'année de fin de construction des logements est renseignée.



## RÉPARTITION DES LOGEMENTS PAR CATÉGORIE D'ORGANISME GESTIONNAIRE

	Total*	OPAC	OP d'HLM	SA d'HLM	SEM	Autres
Logements individuels	3 988	192	1 555	2 222	19	0
Logements collectifs	14 102	3 511	7 739	2 024	828	0
Total des logements	18 090	3 703	9 294	4 246	847	0
%	100	20.5	51.4	23.5	4.7	0.0

\* Parc de référence : parc total.

## FINANCEMENT INITIAL DES LOGEMENTS

	Total*	Jusqu'en 1977		Après 1977		
		HLM/O	Autres	PLUS** / PLS***	PLA d'intégration	Autres
Logements individuels	3 977	232	11	3 636	5	93
Logements collectifs	13 854	8 330	2 356	2 681	19	468
Total des logements	17 831	8 562	2 367	6 317	24	561
%	100	48.0	13.3	35.4	0.1	3.1

\* Parc de référence : parc pour lequel le type de financement et la répartition par pièces sont renseignés.

\*\* Le prêt locatif à usage social (PLUS), instauré en octobre 1999, se substitue au PLA CDC, au PLA LM et au PLA TS.

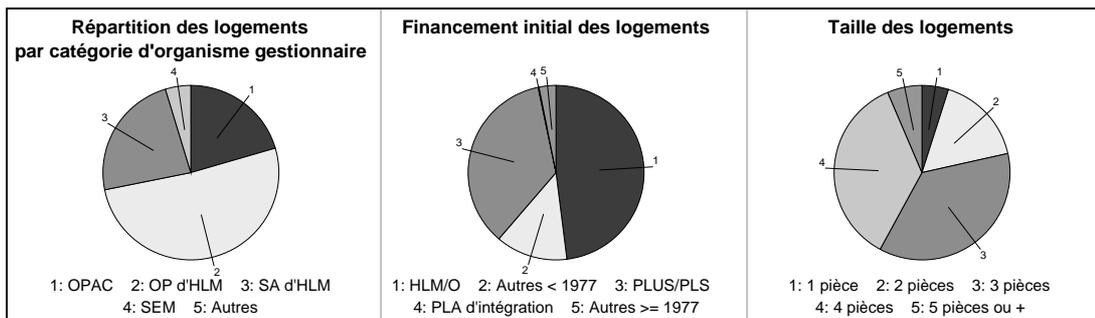
\*\*\* Le prêt locatif social (PLS) se substitue au PPLS, ex-PLA CFF.

## RÉPARTITION DES LOGEMENTS PAR NOMBRE DE PIÈCES

	Total*	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces ou +
Logements individuels	3 977	76	154	1 001	2 253	493
Logements collectifs	13 854	793	2 804	5 502	4 108	647
Total des logements	17 831	869	2 958	6 503	6 361	1 140
%	100	4.9	16.6	36.5	35.7	6.4

\* Parc de référence : parc pour lequel le type de financement et la répartition par pièces sont renseignés.

Source : DRE  
Enquête PLS



## PLS - Structure (I)

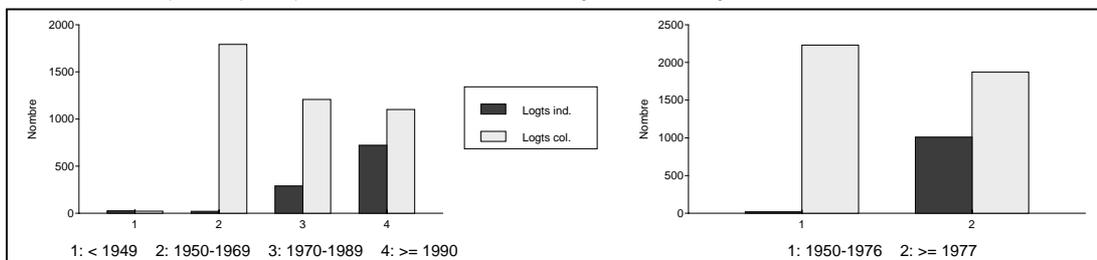
Enquête PLS au 1er janvier 2006

Zonage: Départements - Zone: dep15 Cantal

### ANNÉE DE FIN DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS

	Total*	< 1949	1950 - 1969	1970 - 1989	>= 1990	1950 - 1976	>= 1977
Logements individuels	1 056	26	20	289	721	20	1 010
Logements collectifs	4 121	22	1 791	1 208	1 100	2 228	1 871
Total des logements	5 177	48	1 811	1 497	1 821	2 248	2 881
%	100	0.9	35.0	28.9	35.2	43.4	55.6

\* Parc de référence : parc total pour lequel l'année de fin de construction des logements est renseignée.



### RÉPARTITION DES LOGEMENTS PAR CATÉGORIE D'ORGANISME GESTIONNAIRE

	Total*	OPAC	OP d'HLM	SA d'HLM	SEM	Autres
Logements individuels	1 056	0	442	614	0	0
Logements collectifs	4 121	72	2 712	1 337	0	0
Total des logements	5 177	72	3 154	1 951	0	0
%	100	1.4	60.9	37.7	0.0	0.0

\* Parc de référence : parc total.

### FINANCEMENT INITIAL DES LOGEMENTS

	Total*	Jusqu'en 1977		Après 1977		
		HLM/O	Autres	PLUS** / PLS***	PLA d'intégration	Autres
Logements individuels	1 056	48	0	992	11	5
Logements collectifs	4 078	1 642	452	1 959	13	12
Total des logements	5 134	1 690	452	2 951	24	17
%	100	32.9	8.8	57.5	0.5	0.3

\* Parc de référence : parc pour lequel le type de financement et la répartition par pièces sont renseignés.

\*\* Le prêt locatif à usage social (PLUS), instauré en octobre 1999, se substitue au PLA CDC, au PLA LM et au PLA TS.

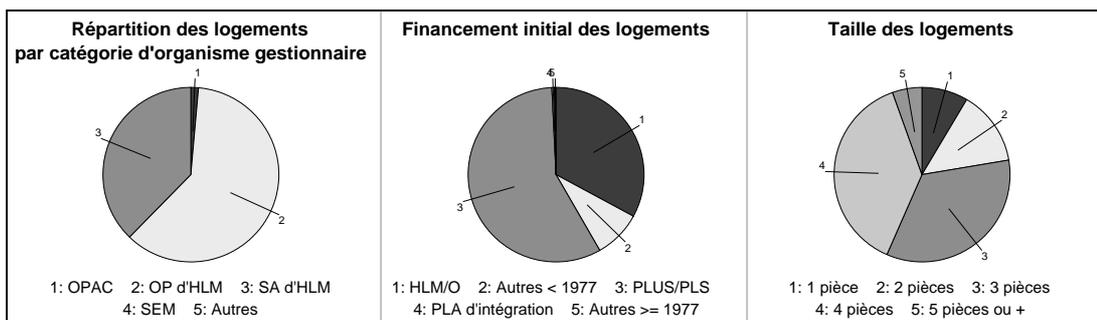
\*\*\* Le prêt locatif social (PLS) se substitue au PPLS, ex-PLA CFF.

### RÉPARTITION DES LOGEMENTS PAR NOMBRE DE PIÈCES

	Total*	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces ou +
Logements individuels	1 056	3	18	194	767	74
Logements collectifs	4 078	432	693	1 563	1 183	207
Total des logements	5 134	435	711	1 757	1 950	281
%	100	8.5	13.8	34.2	38.0	5.5

\* Parc de référence : parc pour lequel le type de financement et la répartition par pièces sont renseignés.

Source : DRE  
Enquête PLS



## PLS - Structure (I)

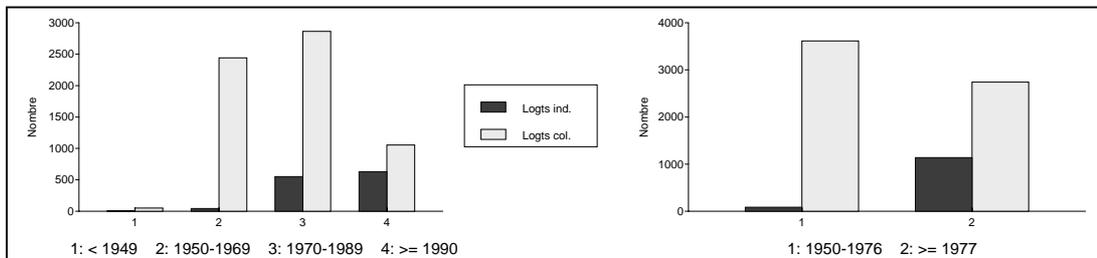
Enquête PLS au 1er janvier 2006

Zonage: Départements - Zone: dep43 Haute-Loire

### ANNÉE DE FIN DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS

	Total*	< 1949	1950 - 1969	1970 - 1989	>= 1990	1950 - 1976	>= 1977
Logements individuels	1 230	8	43	550	629	83	1 139
Logements collectifs	6 405	50	2 440	2 862	1 053	3 614	2 741
Total des logements	7 635	58	2 483	3 412	1 682	3 697	3 880
%	100	0.8	32.5	44.7	22.0	48.4	50.8

\* Parc de référence : parc total pour lequel l'année de fin de construction des logements est renseignée.



### RÉPARTITION DES LOGEMENTS PAR CATÉGORIE D'ORGANISME GESTIONNAIRE

	Total*	OPAC	OP d'HLM	SA d'HLM	SEM	Autres
Logements individuels	1 230	867	0	363	0	0
Logements collectifs	6 405	4 721	0	1 684	0	0
Total des logements	7 635	5 588	0	2 047	0	0
%	100	73.2	0.0	26.8	0.0	0.0

\* Parc de référence : parc total.

### FINANCEMENT INITIAL DES LOGEMENTS

	Total*	Jusqu'en 1977		Après 1977		
		HLM/O	Autres	PLUS** / PLS***	PLA d'intégration	Autres
Logements individuels	1 227	176	1	1 011	20	19
Logements collectifs	6 305	3 501	298	2 481	7	18
Total des logements	7 532	3 677	299	3 492	27	37
%	100	48.8	4.0	46.4	0.4	0.5

\* Parc de référence : parc pour lequel le type de financement et la répartition par pièces sont renseignés.

\*\* Le prêt locatif à usage social (PLUS), instauré en octobre 1999, se substitue au PLA CDC, au PLA LM et au PLA TS.

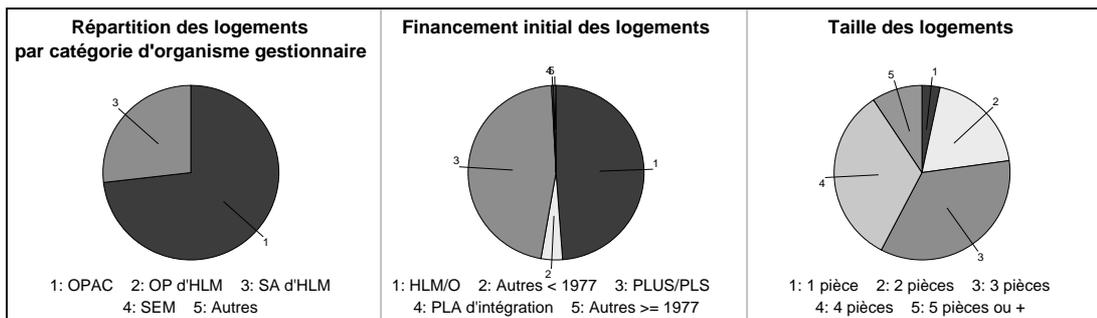
\*\*\* Le prêt locatif social (PLS) se substitue au PPLS, ex-PLA CFF.

### RÉPARTITION DES LOGEMENTS PAR NOMBRE DE PIÈCES

	Total*	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces ou +
Logements individuels	1 227	0	108	225	629	265
Logements collectifs	6 305	250	1 358	2 403	1 858	436
Total des logements	7 532	250	1 466	2 628	2 487	701
%	100	3.3	19.5	34.9	33.0	9.3

\* Parc de référence : parc pour lequel le type de financement et la répartition par pièces sont renseignés.

Source : DRE  
Enquête PLS



## PLS - Structure (I)

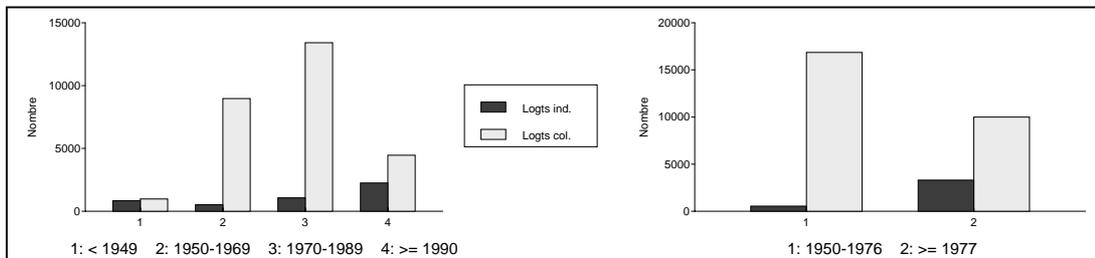
Enquête PLS au 1er janvier 2006

Zonage: Départements - Zone: dep63 Puy-de-Dôme

### ANNÉE DE FIN DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS

	Total*	< 1949	1950 - 1969	1970 - 1989	>= 1990	1950 - 1976	>= 1977
Logements individuels	4 675	834	525	1 072	2 244	547	3 294
Logements collectifs	27 815	981	8 963	13 415	4 456	16 842	9 992
Total des logements	32 490	1 815	9 488	14 487	6 700	17 389	13 286
%	100	5.6	29.2	44.6	20.6	53.5	40.9

\* Parc de référence : parc total pour lequel l'année de fin de construction des logements est renseignée.



### RÉPARTITION DES LOGEMENTS PAR CATÉGORIE D'ORGANISME GESTIONNAIRE

	Total*	OPAC	OP d'HLM	SA d'HLM	SEM	Autres
Logements individuels	4 675	2 497	48	2 110	20	0
Logements collectifs	27 815	16 143	5	11 212	243	212
Total des logements	32 490	18 640	53	13 322	263	212
%	100	57.4	0.2	41.0	0.8	0.7

\* Parc de référence : parc total.

### FINANCEMENT INITIAL DES LOGEMENTS

	Total*	Jusqu'en 1977		Après 1977		
		HLM/O	Autres	PLUS** / PLS***	PLA d'intégration	Autres
Logements individuels	4 476	222	66	3 986	62	140
Logements collectifs	27 082	15 618	2 467	8 810	19	168
Total des logements	31 558	15 840	2 533	12 796	81	308
%	100	50.2	8.0	40.5	0.3	1.0

\* Parc de référence : parc pour lequel le type de financement et la répartition par pièces sont renseignés.

\*\* Le prêt locatif à usage social (PLUS), instauré en octobre 1999, se substitue au PLA CDC, au PLA LM et au PLA TS.

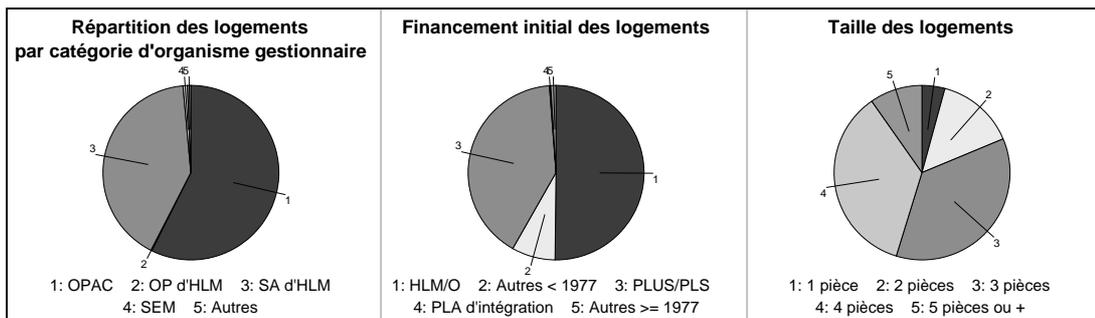
\*\*\* Le prêt locatif social (PLS) se substitue au PPLS, ex-PLA CFF.

### RÉPARTITION DES LOGEMENTS PAR NOMBRE DE PIÈCES

	Total*	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces ou +
Logements individuels	4 476	32	298	1 280	2 088	778
Logements collectifs	27 082	1 292	4 272	10 108	9 125	2 285
Total des logements	31 558	1 324	4 570	11 388	11 213	3 063
%	100	4.2	14.5	36.1	35.5	9.7

\* Parc de référence : parc pour lequel le type de financement et la répartition par pièces sont renseignés.

Source : DRE  
Enquête PLS



## PLS - Conjoncture (II)

Enquête PLS au 1er janvier 2006

Zonage: Régions - Zone: reg83 Auvergne

MOBILITÉ ET EMMÉNAGEMENTS AU COURS DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE								
	Parc total*	Logements emménagés pour la 1ère fois	Nb total d'emménagements	Taux de mobilité (%)			Réf1	Réf2
				Sur parc en ZUS	Sur parc conventionné	Sur parc total*	...	...
Logements individuels	10 423	33	1 057	5.6	9.9	9.9		
Logements collectifs	50 757	103	6 444	10.4	12.5	12.5		
Ensemble des logements	61 180	136	7 501	10.3	12.0	12.1		

\* Parc de référence : logements proposés à la location depuis au moins un an dont la mobilité est renseignée.

VACANCE AU 1er JANVIER DE L'ANNÉE								Réf1 ...	Logements vides **
	Parc total*	Logts vacants	Sur parc conventionné %	Sur parc en ZUS %	Vacance =< 3 mois %	Vacance > 3 mois %	Sur parc total* %	Sur parc total* %	
Logements individuels	10 722	192	1.3	1.7	0.8	1.0	1.8		75
Logements collectifs	51 263	1 165	2.3	1.7	1.4	0.9	2.3		505
Ensemble des logements	61 985	1 357	2.1	1.7	1.3	0.9	2.2		580

\* Parc de référence : parc proposé à la location dont la vacance est renseignée.

\*\* Logements non proposés à la location pour cause de ventes, démolitions, réhabilitations lourdes.

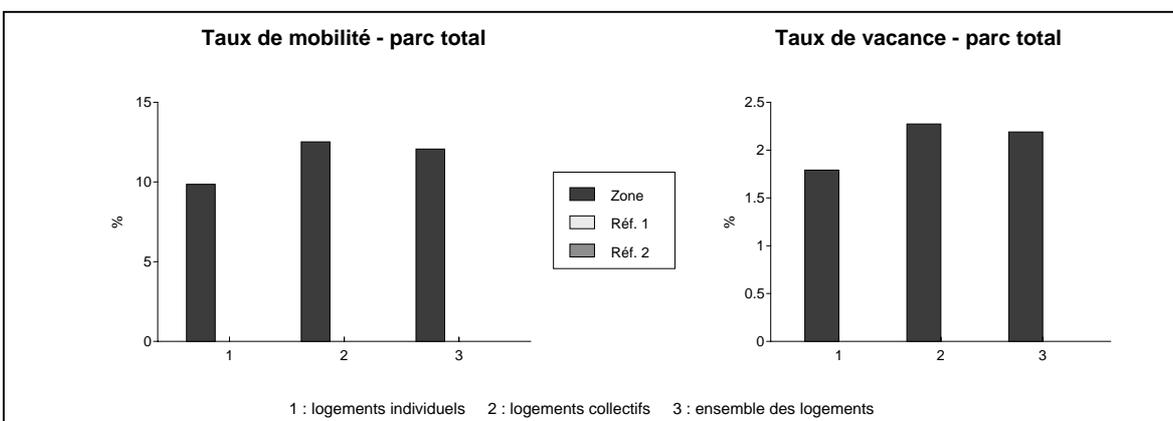
LOYER MENSUEL MOYEN EN EUROS PAR M <sup>2</sup> ET PAR FINANCEMENT*						
	Total**	Jusqu'en 1977		Après 1977		
		HLM/O	Autres	PLUS*** / PLS****	PLA d'intégration	Autres
Logements individuels	4.56	3.36	3.28	4.69	0.12	4.55
Logements collectifs	3.53	3.49	0.50	4.78	1.66	0.26
Ensemble des logements	3.78	3.49	0.49	4.74	0.54	4.33

\* Calcul du loyer moyen : la masse des loyers en principal est rapportée à la surface habitable totale des logements quittancés.

\*\* Parc de référence : logements dont un loyer est acquitté pour la totalité du mois de référence, quel que soit le mode d'évaluation de la surface retenu pour l'application de ce loyer. La surface habitable est renseignée.

\*\*\* Le prêt locatif à usage social (PLUS), instauré en octobre 1999, se substitue au PLA CDD, au PLA LM et au PLA TS.

\*\*\*\* Le prêt locatif social (PLS) se substitue au PPLS, ex-PLA CFF.



Source : DRE  
Enquête PLS

## PLS - Conjoncture (II)

### Enquête PLS au 1er janvier 2006

Zonage: Départements - Zone: dep03 Allier

MOBILITÉ ET EMMÉNAGEMENTS AU COURS DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE								
	Parc total*	Logements emménagés pour la 1ère fois	Nb total d'emménagements	Taux de mobilité (%)			Réf1	Réf2
				Sur parc en ZUS	Sur parc conventionné	Sur parc total*	...	...
Logements individuels	3 854	24	448	12.7	11.1	11.1		
Logements collectifs	13 799	11	1 963	13.3	14.1	14.2		
Ensemble des logements	17 653	35	2 411	13.2	13.4	13.5		

\* Parc de référence : logements proposés à la location depuis au moins un an dont la mobilité est renseignée.

VACANCE AU 1er JANVIER DE L'ANNÉE								Réf1	Logements vides **
	Parc total*	Logts vacants	Sur parc conventionné %	Sur parc en ZUS %	Vacance =< 3 mois %	Vacance > 3 mois %	Sur parc total* %	...	
Logements individuels	3 976	81	1.9	0.0	0.9	1.1	2.0		10
Logements collectifs	13 853	397	2.8	2.6	1.5	1.3	2.9		183
Ensemble des logements	17 829	478	2.6	2.6	1.4	1.3	2.7		193

\* Parc de référence : parc proposé à la location dont la vacance est renseignée.

\*\* Logements non proposés à la location pour cause de ventes, démolitions, réhabilitations lourdes.

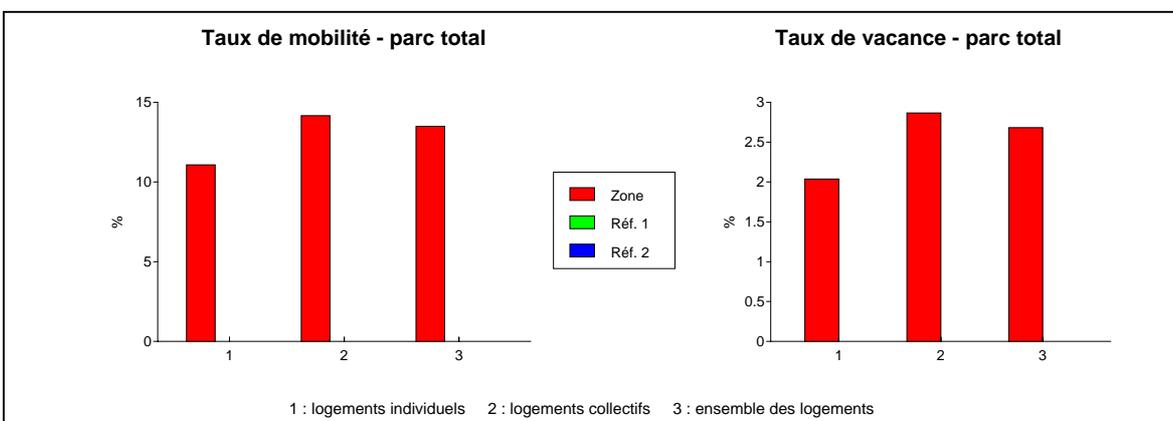
LOYER MENSUEL MOYEN EN EUROS PAR M <sup>2</sup> ET PAR FINANCEMENT*						
	Total**	Jusqu'en 1977		Après 1977		
		HLM/O	Autres	PLUS*** / PLS****	PLA d'intégration	Autres
Logements individuels	4.58	3.52	6.66	4.64	2.01	4.85
Logements collectifs	3.27	3.51	1.20	4.76	4.44	0.00
Ensemble des logements	3.71	3.52	1.21	4.69	3.79	3.96

\* Calcul du loyer moyen : la masse des loyers en principal est rapportée à la surface habitable totale des logements quittancés.

\*\* Parc de référence : logements dont un loyer est acquitté pour la totalité du mois de référence, quel que soit le mode d'évaluation de la surface retenu pour l'application de ce loyer. La surface habitable est renseignée.

\*\*\* Le prêt locatif à usage social (PLUS), instauré en octobre 1999, se substitue au PLA CDD, au PLA LM et au PLA TS.

\*\*\*\* Le prêt locatif social (PLS) se substitue au PPLS, ex-PLA CFF.



Source : DRE  
Enquête PLS

## PLS - Conjoncture (II)

### Enquête PLS au 1er janvier 2006

Zonage: Départements - Zone: dep15 Cantal

MOBILITÉ ET EMMÉNAGEMENTS AU COURS DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE								
	Parc total*	Logements emménagés pour la 1ère fois	Nb total d'emménagements	Taux de mobilité (%)			Réf1	Réf2
				Sur parc en ZUS	Sur parc conventionné	Sur parc total*	...	...
Logements individuels	996	0	99		10.0	9.9		
Logements collectifs	3 989	0	551		13.8	13.8		
Ensemble des logements	4 985	0	650		13.0	13.0		

\* Parc de référence : logements proposés à la location depuis au moins un an dont la mobilité est renseignée.

VACANCE AU 1er JANVIER DE L'ANNÉE								Réf1 ...	Logements vides **
	Parc total*	Logts vacants	Sur parc conventionné %	Sur parc en ZUS %	Vacance =< 3 mois %	Vacance > 3 mois %	Sur parc total* %		
Logements individuels	1 056	12	1.1		0.9	0.2	1.1	0	
Logements collectifs	4 061	76	1.8		1.3	0.6	1.9	0	
Ensemble des logements	5 117	88	1.7		1.2	0.5	1.7	0	

\* Parc de référence : parc proposé à la location dont la vacance est renseignée.

\*\* Logements non proposés à la location pour cause de ventes, démolitions, réhabilitations lourdes.

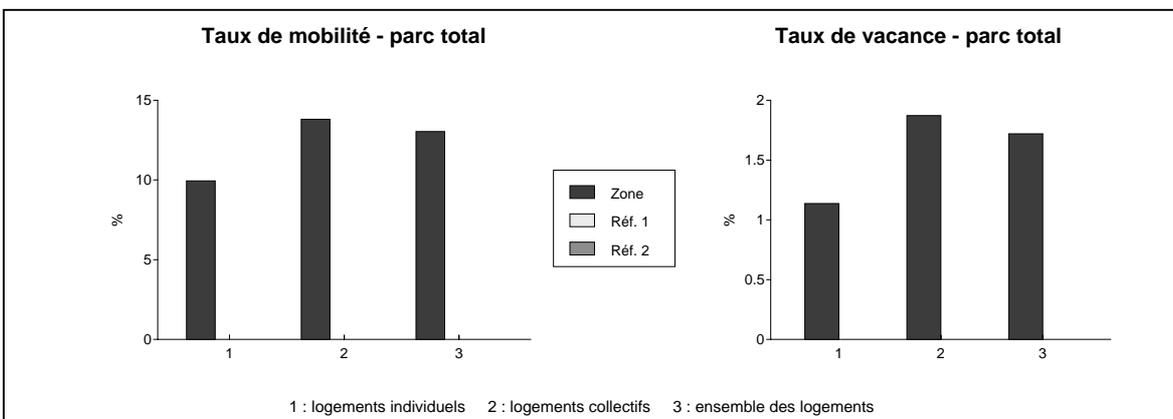
LOYER MENSUEL MOYEN EN EUROS PAR M <sup>2</sup> ET PAR FINANCEMENT*						
	Total**	Jusqu'en 1977		Après 1977		
		HLM/O	Autres	PLUS*** / PLS****	PLA d'intégration	Autres
Logements individuels	4.36	3.30		4.46	0.00	4.28
Logements collectifs	3.60	3.59	0.00	4.53	0.00	0.00
Ensemble des logements	3.79	3.59	0.00	4.50	0.00	5.71

\* Calcul du loyer moyen : la masse des loyers en principal est rapportée à la surface habitable totale des logements quittancés.

\*\* Parc de référence : logements dont un loyer est acquitté pour la totalité du mois de référence, quel que soit le mode d'évaluation de la surface retenu pour l'application de ce loyer. La surface habitable est renseignée.

\*\*\* Le prêt locatif à usage social (PLUS), instauré en octobre 1999, se substitue au PLA CDD, au PLA LM et au PLA TS.

\*\*\*\* Le prêt locatif social (PLS) se substitue au PPLS, ex-PLA CFF.



Source : DRE  
Enquête PLS

## PLS - Conjoncture (II)

### Enquête PLS au 1er janvier 2006

Zonage: Départements - Zone: dep43 Haute-Loire

MOBILITÉ ET EMMÉNAGEMENTS AU COURS DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE								
	Parc total*	Logements emménagés pour la 1ère fois	Nb total d'emménagements	Taux de mobilité (%)			Réf1	Réf2
				Sur parc en ZUS	Sur parc conventionné	Sur parc total*	...	...
Logements individuels	1 188	2	135	0.0	11.4	11.2		
Logements collectifs	6 267	3	979	20.0	15.6	15.6		
Ensemble des logements	7 455	5	1 114	19.2	15.0	14.9		

\* Parc de référence : logements proposés à la location depuis au moins un an dont la mobilité est renseignée.

VACANCE AU 1er JANVIER DE L'ANNÉE								Réf1	Logements vides **
	Parc total*	Logts vacants	Sur parc conventionné %	Sur parc en ZUS %	Vacance =< 3 mois %	Vacance > 3 mois %	Sur parc total* %	...	
Logements individuels	1 224	17	1.4	0.0	1.1	0.2	1.4		0
Logements collectifs	6 291	352	5.6	3.8	2.4	3.2	5.6		78
Ensemble des logements	7 515	369	5.0	3.5	2.2	2.7	4.9		78

\* Parc de référence : parc proposé à la location dont la vacance est renseignée.

\*\* Logements non proposés à la location pour cause de ventes, démolitions, réhabilitations lourdes.

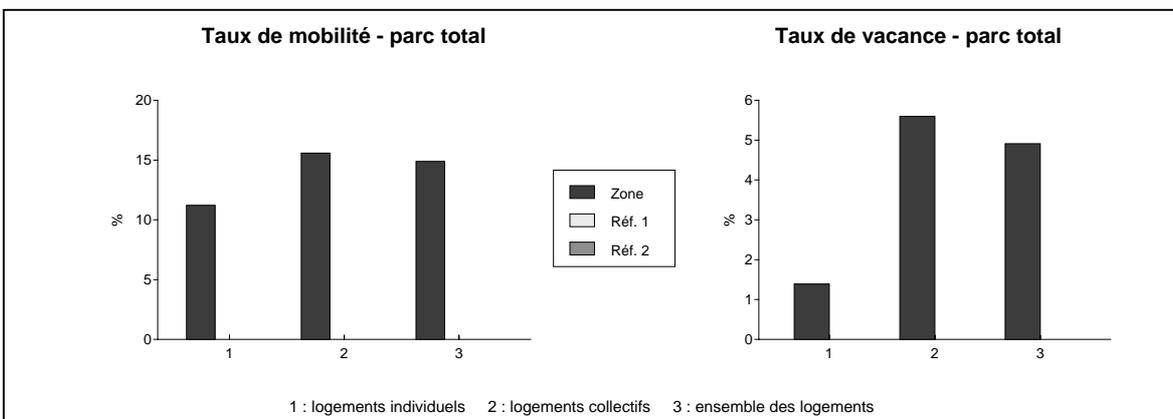
LOYER MENSUEL MOYEN EN EUROS PAR M <sup>2</sup> ET PAR FINANCEMENT*						
	Total**	Jusqu'en 1977		Après 1977		
		HLM/O	Autres	PLUS*** / PLS****	PLA d'intégration	Autres
Logements individuels	4.21	3.52	0.00	4.40	0.19	5.44
Logements collectifs	3.81	3.72	0.24	4.37	1.70	0.00
Ensemble des logements	3.91	3.71	0.24	4.38	0.52	5.17

\* Calcul du loyer moyen : la masse des loyers en principal est rapportée à la surface habitable totale des logements quittancés.

\*\* Parc de référence : logements dont un loyer est acquitté pour la totalité du mois de référence, quel que soit le mode d'évaluation de la surface retenu pour l'application de ce loyer. La surface habitable est renseignée.

\*\*\* Le prêt locatif à usage social (PLUS), instauré en octobre 1999, se substitue au PLA CDD, au PLA LM et au PLA TS.

\*\*\*\* Le prêt locatif social (PLS) se substitue au PPLS, ex-PLA CFF.



Source : DRE  
Enquête PLS

## PLS - Conjoncture (II)

### Enquête PLS au 1er janvier 2006

**Zonage: Départements - Zone: dep63 Puy-de-Dôme**

MOBILITÉ ET EMMÉNAGEMENTS AU COURS DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE								
	Parc total*	Logements emménagés pour la 1ère fois	Nb total d'emménagements	Taux de mobilité (%)			Réf1	Réf2
				Sur parc en ZUS	Sur parc conventionné	Sur parc total*	...	...
Logements individuels	4 385	7	375	4.4	8.4	8.4		
Logements collectifs	26 702	89	2 951	8.2	10.7	10.8		
Ensemble des logements	31 087	96	3 326	8.1	10.4	10.4		

\* Parc de référence : logements proposés à la location depuis au moins un an dont la mobilité est renseignée.

VACANCE AU 1er JANVIER DE L'ANNÉE								Réf1 ...	Logements vides **
	Parc total*	Logts vacants	Sur parc conventionné %	Sur parc en ZUS %	Vacance =< 3 mois %	Vacance > 3 mois %	Sur parc total* %		
Logements individuels	4 466	82	0.8	2.2	0.6	1.3	1.8	65	
Logements collectifs	27 058	340	1.2	1.1	1.0	0.2	1.3	244	
Ensemble des logements	31 524	422	1.2	1.2	1.0	0.4	1.3	309	

\* Parc de référence : parc proposé à la location dont la vacance est renseignée.

\*\* Logements non proposés à la location pour cause de ventes, démolitions, réhabilitations lourdes.

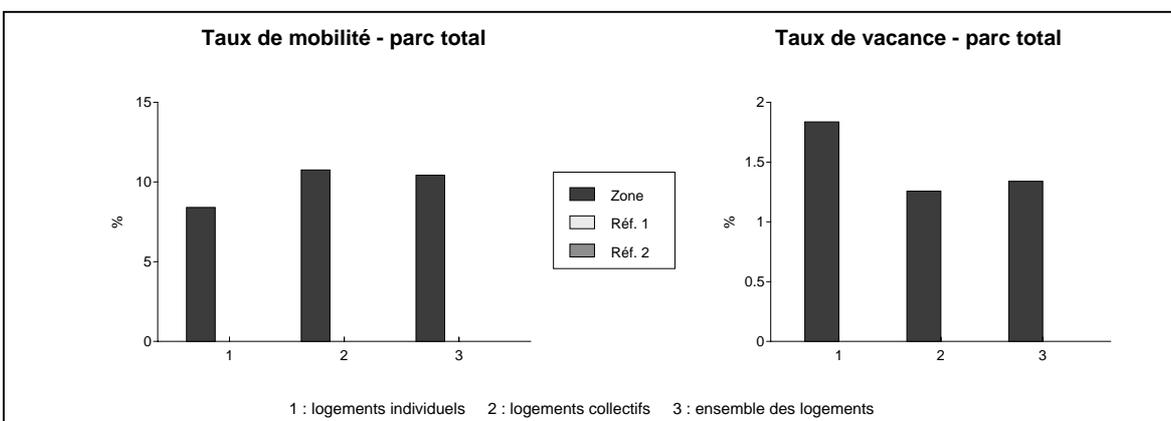
LOYER MENSUEL MOYEN EN EUROS PAR M <sup>2</sup> ET PAR FINANCEMENT*						
	Total**	Jusqu'en 1977		Après 1977		
		HLM/O	Autres	PLUS*** / PLS****	PLA d'intégration	Autres
Logements individuels	4.69	3.01	3.15	4.88	0.00	3.99
Logements collectifs	3.59	3.42	0.00	4.94	0.00	0.87
Ensemble des logements	3.78	3.42	0.00	4.92	0.00	4.86

\* Calcul du loyer moyen : la masse des loyers en principal est rapportée à la surface habitable totale des logements quittancés.

\*\* Parc de référence : logements dont un loyer est acquitté pour la totalité du mois de référence, quel que soit le mode d'évaluation de la surface retenu pour l'application de ce loyer. La surface habitable est renseignée.

\*\*\* Le prêt locatif à usage social (PLUS), instauré en octobre 1999, se substitue au PLA CDD, au PLA LM et au PLA TS.

\*\*\*\* Le prêt locatif social (PLS) se substitue au PPLS, ex-PLA CFF.



**Source : DRE  
Enquête PLS**

**Cellule  
Statistique**

7, rue Léo Lagrange  
63033 Clermont-Ferrand  
Cedex  
Téléphone :  
04 73 43 15 75  
Télécopie :  
04 73 43 15 14

**Direction régionale**

*Directeur de la publication :*  
Christian PITIE

*Réalisation :*

Cellule statistique  
Jean-Yves POUYET  
Marie-Marguerite THIERY